

**COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE
DU LOIRET DU 18 JANVIER 2011**

Présents pour la parité syndicale: 2 titulaires CGT, 2 titulaires CFDT, 1 titulaire CFTC, 1 titulaire et un expert FO. Aucun représentant du SNUI.

Copie de notre déclaration liminaire en annexe.

Ordre du Jour :

- *Généralisation des nouvelles règles de vie quotidienne au 1er janvier 2011. Horaires variables applicables dans les postes comptables, les SIP d'Orléans et le pôle de recouvrement spécialisé.*
- *Modification des horaires de fermeture au public des centres des finances publiques d'Artenay, Patay, Beaune la Rolande, Outarville et Pithiviers.*
- *Information sur le dossier suppressions d'emplois 2011.*
- *Divers.*

I - : Généralisation des nouvelles règles de vie et horaires variables.

23 postes ont choisi la première formule, 9 postes la deuxième.

Notre demande d'ajout à l'article 6 de la mention suivante contenue dans la circulaire « ces récupérations peuvent être utilisées, au choix de l'agent : - lorsqu'il a constitué un crédit d'heure suffisant ou – par anticipation... » n'a pas été retenue.

Sachant que les interprétations varient suivant les services, même si la circulaire s'applique à tous les agents, nous aurions préféré que ces mentions figurent directement sur les règlements intérieurs. Pour ces raisons, nous nous sommes abstenus lors du vote.

II - Modification des horaires de fermeture au public.

Pour être en égalité avec les SIP de Gien et Montargis, fermeture de tous postes comptables à 16 heures. Les agents de Pithiviers en avaient fait la demande.

III - Suppressions d'emplois 2011.

Ce point n'a pas fait l'objet d'un vote car il était à l'ordre du jour d'un CTPD de décembre boycotté par toutes les organisations syndicales.

Pour la filière fiscale : 1594 suppressions dont 22 dans le Loiret qui se décomposent comme suit : 1 emploi A, 10 B, 1 B géomètre, et 10 C. il y a la transformation de 8 emplois C en B et de 2 emplois B en A (soit – 8 C, + 6 C + 2A) dont 7 dans les SIE.

Pour la filière gestion publique : 949 suppressions dont 9 dans le Loiret (1 emploi A au titre du transfert d'emplois dépenses, 3 emplois B et 5 C).

Les postes touchés sont :

- Montargis Municipal : 1 emploi B et un emploi C en moins
- Orléans Municipal : 1 emploi B en moins
- Rives de Loire Nord : 1 emploi B et un emploi C en moins
- les services de la Direction : 3 emplois C en moins

Le plan des transferts des emplois C vers le B et des emplois B vers le A n'est pas connu.

Comme le souligne le rapport de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, les suppressions d'emplois à la DGFIP sont principalement supportées par les agents de catégories C alors que les postes de Cadres A+ sont en augmentation. Depuis des années il nous est seriné qu'il faut réduire le coût de la fonction publique, c'est pour cette raison qu'un départ à la retraite sur deux n'est pas remplacé. Mais, pour favoriser la fusion il a été créé des postes de A+ dont le coût des salaires et des primes est supérieur aux réductions du nombre des agents qui effectuent le travail dans nos services. En conséquence, il y a baisse du service rendu au public mais pas des dépenses. Et, de plus en plus de difficultés pour exercer correctement nos tâches.

Déclaration du Rapporteur spécial qui souligne que cette réduction des effectifs qui portera en 2011 sur la seule catégorie C et son impact sur le schéma d'emplois vont permettre une économie estimée à 122,2 millions d'euros. L'engagement présidentiel de retour de 50 % des économies induites par le non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite sous la forme de mesures catégorielles est maintenu (1). Plus de 60 millions d'euros devraient ainsi revenir aux agents, mais à quels agents et pour quelles fonctions ?

IV - Divers

Agora :

- Grandes difficultés pour l'instant du au grand nombre « d'arrivants sur système » et à la méconnaissance pour valider quotidiennement les données
- Comme par le passé les justificatifs des diverses absences et des frais de déplacement sont à transmettre à vos chefs de services et chefs de postes (par voie dématérialisée)
- Pour les absences, de formation et/ou syndicales, d'une demi-journée, les délais de route doivent être entrés dans l'application par l'agent et validés comme pour toutes les absences.

Montargis :

Les mesures d'empoussièremment ont été réalisées au 2ème étage du Centre des Finances Publiques, et aucune fibre d'amiante n'a été trouvée dans l'air. Mais la Direction n'a pu nous apporter des précisions sur les microns (5 ou 10) des fibres qui ont été recherchées.

Hélios :

Pour le Président du CTPD, Hélios n'est nullement responsable des difficultés que pourraient rencontrer les agents dans les services, voici sa proposition : vous trouvez 4 personnes qui travaillent sur Hélios et moi j'en trouve 4 et vous verrez que l'on n'entendra pas les mêmes choses! Comme si ceux qui critiquent Hélios y mettaient de la mauvaise volonté !

Nous ne demandons pas le retour aux anciennes applications mais les agents travaillant sur Hélios souhaiteraient que l'on reconnaisse que cet outil n'est pas toujours performant. Temps d'attente très long pour beaucoup d'opérations, les rôles d'eau ou autres qui ne remontent pas, les comptes de tiers qui comportent 2 à 3 fois les mêmes données, les hébergés, l'activité libérale, le portail d'accès pour les collectivités qui ne fonctionnent pas toujours, etc.

Hélios, Agora, Chorus ... tout est lent et pas encore très au point

Ponts naturels et substitution aux «jours comptables» :

Les journées comptables n'ayant plus de fondement juridique, le ministre accorde, en lieu et place, une journée d'absence exceptionnelle à tous les agents de la DGFI, P à positionner prioritairement à l'occasion d'un pont naturel.



Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !

Bulletin de contact et de syndicalisation -
Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Nom : _____ **Bulletin à renvoyer à**
Prénom : _____ CGT FINANCES PUBLIQUES Loiret
Adresse e-mail : _____ Bât F1 Cité Coligny
Date - Signature _____ 131 faubourg Bannier
45000 ORLEANS

ou à remettre à un syndiqué CGT

Vos représentantes au CTPD

Filière Gestion Publique : Francine PONSON LIGER francine.ponson-liger@dgfi.finances.gouv.fr

Filière Fiscale : Rachel LALUQUE rachel.laluque@dgfi.finances.gouv.fr

Site local: <http://www.tresor.cgt.fr/45/> Email: cgt.045@dgfi.finances.gouv.fr